



Termes de référence

« Formation sur les méthodes et techniques de capitalisation des expériences et pratiques en ONG »

Contexte et justification

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à co-construire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

ACTED met en œuvre plus de 500 projets par an auprès de 11 millions de bénéficiaires dans 35 pays, pour un budget d'environ 200 millions d'euros (en 2017). Nos équipes sont composées de 300 employés internationaux et 4600 staff nationaux.

Actuellement, ACTED mène deux projets au Sénégal :

- Projet « d'appui à la société civile sénégalaise dans le secteur de l'Assainissement ». Les objectifs de ce projet de 18 mois sont doubles : renforcer les capacités d'expertise de 19 organisations de la société civile (OSC) dans les communes de Rufisque Nord et Ranérou-Ferlo par la diffusion de connaissances et d'outils méthodologiques d'analyse dans le secteur de l'assainissement, et renforcer la mutualisation de l'expertise et du plaidoyer de la société civile dans ce secteur, grâce à la création d'un espace commun de débat et de concertation.
- « Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Matam ». Ce projet de trois ans vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ménages très pauvres des départements de Ranérou-Ferlo et Matam via quatre axes principaux : (1) subvention de l'achat d'intrants agricoles auprès d'agents préalablement formés pour améliorer l'accès à la nourriture des ménages, (2) appui à des initiatives communautaires qui contribuent à l'amélioration de l'alimentation dans ces départements, (3) développement du maraîchage et sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition, (4) favorisation d'une concertation départementale à travers l'organisation d'ateliers thématiques en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La capitalisation au sein d'ACTED

ACTED dispose d'une unité diagnostic, suivi et évaluation (AME) dans chacune de ses missions. Les connaissances acquises tout au long des projets se doivent d'être collectées



par l'unité AME qui les intègre dans un système de gestion des connaissances et de l'apprentissage. L'apprentissage est avant tout organisationnel, c'est le processus d'amélioration des actions tiré des connaissances et expériences des équipes ACTED durant la mise en œuvre des projets. Les informations récoltées et leçons apprises sont partagées aux équipes projet et coordination tant en interne qu'aux autres missions ACTED. Pour plus de détails concernant la gestion des connaissances et de l'apprentissage organisationnel au sein d'ACTED, consulter l'annexe 1.

Les présents termes de référence concernent le recrutement d'un prestataire de services pour la préparation et l'animation d'une session de formation de 2 jours, entre le 8 et le 10 octobre 2018 sur la thématique des *Méthodes et techniques de capitalisation des expériences et pratiques en ONG*.

Contexte de la formation

La formation en capitalisation d'expérience est organisée dans le cadre de l'initiative « European Aid Volunteers ». Cette initiative, financée par l'Union Européenne, a permis le déploiement d'un volontaire au sein de la mission ACTED au Sénégal. L'initiative offre des opportunités de renforcement des capacités des équipes terrain pendant le déploiement du volontaire, ainsi que de ses partenaires locaux.

Objectif de la formation

La formation a pour objectif principal de renforcer les capacités de l'équipe d'ACTED au Sénégal dans les méthodes et techniques de capitalisation des expériences et pratiques, afin d'améliorer leur gestion des connaissances et apprentissage organisationnel, ainsi que les activités de dialogue avec les partenaires et les autorités locales de leurs zones d'action.

Les méthodes et techniques enseignées par le prestataire devront être en accord avec les procédures d'ACTED et les processus d'analyse/diagnostic/gestion des connaissances mis en place par ses équipes – voir annexe 1 (chapitre 13 du Manuel AME d'ACTED).

Objectifs spécifiques de la formation

- Mieux comprendre la démarche de capitalisation/apprentissage organisationnel, son utilisation et sur quoi il est utile de capitaliser
- Identifier les différentes pratiques de la capitalisation : recueil et traitement de l'information, valorisation d'une expérience
- Faire un état des lieux de la capitalisation au sein d'ACTED au Sénégal
- Identifier les enjeux et mettre en place une démarche de capitalisation adaptée à l'organisation : lancement d'une réflexion en interne sur le positionnement stratégique de la mission en terme de capitalisation

Résultats attendus

- 1 guide pratique sur « *les méthodes et techniques de capitalisation des expériences en ONG* » partagé aux participants
- Les supports d'animation des modules proposés sont partagés avec les participants (un power point sera partagé par module proposé)



- 1 plan d'action de capitalisation, gestion des connaissances et de l'apprentissage organisationnel au sein d'ACTED Sénégal élaboré avec les participants durant la formation
- 1 rapport de formation

Tous les livrables seront rédigés en langue française et remis sous format électronique.

Groupe cible

Le public visé sera constitué d'une dizaine de personnes :

- Employés d'ACTED au Sénégal, de junior à manager, répartis entre fonctions projet et fonctions support. L'équipe est composée d'un chef de mission, chefs de projet, financiers, logisticiens, chargés de suivi-évaluation et chargés de redevabilité. L'équipe débute seulement le processus de capitalisation/apprentissage.
- Partenaires opérationnels d'ACTED : senior et managers. Leurs équipes sont composées de coordinateurs de zone, coordinateurs techniques et chefs de projet. Elles débutent également le processus de capitalisation.

Les tâches du prestataire de service

Le prestataire de services travaillera sous la supervision de la Directrice Pays d'ACTED au Sénégal, ou en son absence, du chargé de suivi et évaluation en charge de l'organisation de la formation. Il effectuera son travail selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Préparation des documents pédagogiques

- A. Rédaction du guide pratique sur « *les méthodes et techniques de capitalisation des expériences en ONG* »

Le consultant rédigera un guide pratique d'environ 30 pages sur « *les méthodes et techniques de capitalisation des expériences en ONG* » à distribuer aux participants. Ce guide reprendra les principaux points qui seront développés lors des modules de la formation, de façon claire et concise, de manière à permettre une compréhension et appropriation faciles des thématiques en question.

- B. Elaboration des supports d'animation pour chacun des modules de formation

Les supports d'animation vont servir de support pédagogique pour l'animation de chacun des modules de la formation. Chaque support devra correspondre à une thématique/un module. Il reprendra les éléments développés dans le guide pratique, et sera présenté sous forme de power point.

Les drafts des supports d'animation et du guide pratique seront soumis à ACTED pour revue et validation, a minima 3 jours avant le démarrage de la session de formation.

Etape 2 : Animation de sessions de formation

Après la phase de préparation, le prestataire de services animera une (1) session de formation pour une durée de deux jours ouvrés (sept (7) heures de formation par jour). Le prestataire devra alterner entre :

- Présentation de concepts et éléments théoriques, accompagné d'études de cas
- Ateliers en groupe de mise en pratique des concepts étudiés
- Sessions d'échange d'expérience, analyse de difficultés

Le prestataire devra utiliser une méthodologie participative tout au long de la formation.

Etape 3 : Rédiger un rapport de formation



La semaine suivant la fin de la formation, le prestataire de services rédigera et remettra un rapport de formation d'une dizaine de pages. Le contenu du rapport sera le suivant :

- Déroulement de la formation
- Evaluation de la formation par les participants, remarques et observations des participants pendant la formation
- Commentaires, résultats observés du prestataire et recommandations

En annexe, le prestataire insérera les supports d'animation (power point), les études de cas traitées dans le cadre des sessions de formation.

Profil du prestataire de services

Le prestataire doit :

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans le domaine de la capitalisation d'expériences
- Justifier d'une expérience professionnelle en ONG et plus particulièrement dans le secteur du développement/humanitaire
- Justifier d'une expérience dans un ou plusieurs domaines d'intervention spécifiques suivants : renforcement des capacités de la société civile, sécurité alimentaire, développement du micro-entrepreneuriat, sensibilisation hygiène et nutrition.
- Justifier d'une expérience dans la pratique de techniques d'animation participative et de pédagogie pour adultes
- Maîtrise du français

Offres technique et financière

Le dossier de soumission sera constitué de :

A. Offre technique

Cette offre devra comprendre :

- Un CV et une expérience pertinente dans le domaine avec copie des principales attestations
- L'approche méthodologique envisagée, conformément aux TdR, comprenant une proposition de programme indicatif de la session de formation incluant les modules prévus

Toute pièce manquante au dossier de candidature entraînera le rejet de celle-ci.

La dernière tranche de paiement sera conditionnée au rendu du dernier livrable (rapport de formation).

B. Offre financière

Le prestataire de services présentera une offre financière en mentionnant le montant des honoraires par jour presté¹ et un montant forfaitaire pour prendre en charge la reproduction des documents pédagogiques à distribuer en version papier aux participants.

ACTED prendra en charge la diffusion de l'information concernant la formation, le prêt de matériel informatique (ordinateur et projecteur) ainsi que les aspects logistiques (location salle, pause-café, pause déjeuner).

¹ Le prestataire paiera les impôts, droits, taxes et autres charges imposés et dont le montant est réputé être inclus dans le prix du contrat qui sera signé.



Les dossiers de candidature peuvent être envoyés ou déposés directement à l'adresse suivante : ACTED au Sénégal, Villa 24 Route du Front de Terre, CP11500 Dakar, Sénégal
Ou par courrier électronique à l'adresse suivante : elise.fouqueray@acted.org en copie à dakar@acted.org, avec mention « Formation capitalisation » en objet.

La date limite de dépôt de candidature est établie au jeudi 27 septembre 2018 avant 18h (UTC).

Les courriers électroniques ou dossiers de candidature envoyés au-delà de cette limite ne seront plus considérés.

Le consultant devra se conformer aux lois et réglementations en vigueur au Sénégal et sera responsable de l'acquittement des taxes gouvernementales.

Durant toute la durée de cette consultance, le prestataire devra se conformer aux principes humanitaires ainsi qu'un plan sécurité et au Code de Conduite d'ACTED.

ACTED ne saura être tenue pour responsable du transport, accès, logement ou alimentation du consultant. Il est de la responsabilité unique du consultant de prendre les mesures appropriées.

Conditions restrictives en matière de droit de propriété

Tous documents relatifs à cette session de formation seront propriété d'ACTED. Le prestataire s'engage à ne pas diffuser le contenu de la formation ainsi que les documents liés à des tiers. AU terme de la prestation, le consultant devra remettre l'ensemble des documents liés à ACTED à la direction pays.